

Image not found or type unknown



## Dossier surendettement

Par **Gigi 58**, le **07/04/2019** à **16:51**

Bonjour

Voilà je viens de me marier mon épouse qui elle était déjà mariée avant et aujourd'hui à divorcé sont ex mari avais fais des credit or ses crédits non jamais été remboursé sont ex femme étais CO signataire et sont ex signataire principale il a fais un dossier de surendettement qui lui a effacé toutes ses dettes mais aujourd'hui les organisme réclame les dette à mon épouse onts t'il le droit sachant que dettes sont effacé.

Cordialement Coutarel

Par **Visiteur**, le **07/04/2019** à **17:08**

Bonjour

Oui, les organismes de retournent vers le co-emprunteur dans ces cas là...